

qui se fesaient caution pour celui qui avait signé l'Ordonnance.

Le *Tchi-fou* fit venir les Chefs de quartier, et il leur ordonna d'avoir soin qu'il ne se fit aucune assemblée dans mon Eglise, et d'empêcher qu'on ne mit des Croix aux portes des maisons.

Il y eut deux Chrétiens qui furent intimidés par les menaces du Mandarin, et qui eurent la faiblesse de se conformer à ses ordres. L'un a déjà reconnu publiquement le crime de son apostasie, et en a demandé pardon à Dieu, en répandant un torrent de larmes. L'autre avait fait paraître d'abord une constance admirable; il voulait, disait-il, mourir martyr; les coups de bastonnade et le bannissement dont il était menacé ne l'effrayaient point. Mais la grâce du martyre n'était point pour un présomptueux qui avait mené une vie fort tiède depuis son Baptême. Il succomba, du-moins à l'extérieur, et depuis il s'est retiré à Pekin, où je ne doute pas qu'il ne fasse une sévère pénitence de sa faute, et qu'il ne revienne ici dans la suite plus humble et plus fervent.

Cet orage excité par le *Tchi-fou* n'a nullement décrédité notre sainte Religion, comme il y avait lieu de le craindre. Ce Mandarin avait fait paraître trop de passion, et ce qu'il y avait d'honnêtes gens dans la Ville, blâmaient hautement sa conduite, et rendaient ce témoignage à la doctrine que nous prêchons, qu'elle est sainte, et tout-à-fait conforme à la raison.